
Réussir la concertation avec la population

On parle beaucoup de démocratie participative, de concertation, de groupes de travail. Des élus hésitent à la mettre en œuvre, certains en sont très satisfaits, et d'autres jurent qu'on ne les y reprendra plus car ils l'ont très mal vécue. Or ce n'est le plus souvent pas la concertation qui a mené à un échec mais plutôt la façon de la mettre en œuvre. Déduction : la concertation part d'une attitude d'ouverture et semble facile à mettre en œuvre, mais sa réussite dépend en fait du strict respect de principes et de règles, et de la maîtrise de techniques de communication et d'outils d'animation de groupe. Il n'en reste pas moins qu'à travers sa pratique dans les entreprises et les associations, la concertation est entrée dans les mœurs de la population et qu'il faut donc la mettre en œuvre et la maîtriser pour la réussir.

Objectifs

À la fin de la journée, être averti du maximum de recommandations pour ne pas avoir peur de mettre en œuvre la concertation et la réussir.

Programme

- La concertation : ce que c'est, ce que ce n'est pas. Les écueils les plus souvent observés. Les risques d'une concertation non maîtrisée.
- Les spécificités d'un groupe au travail qui n'a pas d'obligation de décision.
- Dans quels cas faut-il recourir à la concertation et pour en attendre quoi ? Les champs de la concertation.
- Dans quel processus d'élaboration d'une décision la concertation s'inscrit-elle ?
- Comment préparer une concertation : les différents « cadres » à mettre en place qui permettront de la maîtriser.
- Comment éviter que la concertation ne donne pas libre cours à la potentielle irresponsabilité de tout groupe ?
- Les étapes de la concertation. Les acteurs et les responsabilités qu'ils doivent assumer
- Les principes d'organisation, d'attitudes et de communication à respecter pour l'animation de toute réunion de concertation.
- Les outils de résolution de problèmes qui permettent de canaliser les travaux de concertation : la méthode des post-it, les diagrammes causes/effets. Les avantages de ces outils.
- Comment organiser et animer une séance de créativité.
- Comment gérer les tensions et les débats houleux.
- Les réunions qui suivront l'étape de la concertation. Leurs spécificités et les recommandations pour les mettre en œuvre.

Public : Tous les élus susceptibles de mettre en œuvre un processus de concertation.

Durée : Une journée

Méthodes

Alternance d'exercices, d'échanges, d'apports et de simulations. Une documentation conçue pour être opérationnelle.